

## MICHEL SAPIN MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

## CHRISTOPHE SIRUGUE SECRETAIRE D'ETAT CHARGE DE L'INDUSTRIE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.economie.gouv.fr

@\_Bercy\_

Paris, le 7 novembre 2016

N° 213

## L'Etat annonce l'accompagnement du développement des activités métallurgiques en Nouvelle-Calédonie du groupe Vale

Dans un contexte où les conditions d'activité des opérateurs industriels en Nouvelle-Calédonie sont particulièrement affectées par la chute du prix du nickel qui a démarré en 2014, l'Etat a décidé d'accompagner financièrement le complexe industriel du Grand Sud de Vale Nouvelle-Calédonie S.A.S. (VNC), exploité par le groupe Vale, à travers deux mesures :

- un prêt de 200M€ d'une maturité de 10 ans et à un taux d'intérêt de marché, en faveur de Vale Canada Limited (VCL), qui bénéficie d'une garantie autonome à première demande consentie par Vale S.A., la société mère brésilienne du groupe Vale. Ce prêt vise à financer un prêt de VCL à sa filiale en Nouvelle-Calédonie, VNC, venant en complément des mesures de recapitalisation qui seront entreprises par VCL et permettent de conforter le développement de son outil industriel ;
- une contre-garantie de l'Etat à hauteur de 220M€ pour accompagner le financement du projet de remplacement du barrage actuel par la construction du site de stockage à sec des résidus miniers associés aux activités d'extraction minière et de transformation de VNC. Le stockage à sec représente une solution sûre et protectrice de l'environnement pour le stockage de longue durée des résidus. Cette contre-garantie, rémunérée à des conditions de marché, ne s'exercera qu'en cas de défaut de Vale S.A qui garantira en premier rang l'intégralité du financement accordé à ce projet.

Les mesures de soutien financier de l'Etat seront soumises au vote du Parlement dans le cadre de la loi de Finances rectificative 2016 et seront mises en œuvre dans le respect des règles européennes. Ces mesures témoignent de l'importance accordée par l'Etat à la pérennisation de l'activité de ce site industriel, indispensable à l'activité locale d'extraction minière et de transformation du nickel, et son intérêt dans la préservation des retombées associées à cette activité pour l'économie de Nouvelle-Calédonie.

## **Contact presse**

Cabinet de Michel SAPIN
Cabinet de Christophe SIRUGUE

01 53 18 41 13 01 53 18 45 13 sec.mef-presse@cabinets.finances.gouv.fr sec.sei-presse@cabinets.finances.gouv.fr

